

Instructions aux auteurs (Version septembre 2009)

1. "Entomo Helvetica" publie des articles entomo-faunistiques (considérant tous les arthropodes) concernant la Suisse et les régions environnantes, ainsi que des "notes brèves", les "nouvelles des sociétés" et des "analyses d'ouvrages" en allemand, français et italien; l'anglais est accepté pour les auteurs ne maîtrisant pas une de ces langues. Il n'est pas obligatoire d'être membre d'une des différentes sociétés entomologiques de Suisse pour soumettre un manuscrit (MS). Les MS sont soumis à des spécialistes pour expertise. Des MS insuffisants du point de vue du contenu ou de la forme peuvent être refusés. Les auteurs peuvent proposer sans engagement des noms d'experts pour la relecture.

2. Les MS doivent être transmis sous forme électronique, par email ou sur un CD. Le texte sera transmis sous la forme d'un document Word (.doc ou .rtf) et rédigé en police Times 12 pt. normale, avec uniquement les noms latins des espèces en italique. Les petits tableaux faits sur Excel peuvent être copiés et simplement collés (collage simple ctrl-v) au bon endroit dans le texte. Les tableaux plus grands ou complexes doivent être transmis séparément, dans le format original (.xls). Les illustrations (graphes, photos) seront transmises séparément en format image (tif ou jpeg) en résolution minimale de 600 dpi à 13 cm de largeur (miroir de page). Les légendes des illustrations et des tableaux sont indiquées à la fin du texte.

3. La taille des articles est limitée à 15 pages imprimées, tout compris (images, tableaux). La rédaction encourage la publication des illustrations en couleur! Eviter les longues listes de données, qui peuvent judicieusement être publiées comme supplément électronique sur le site web de Entomo Helvetica (www.entomohelvetica.ch). L'auteur est invité à transmettre également, sous forme pdf, un document indiquant la mise en page souhaitée (notamment position, taille des figures). La position des figures peut également être indiquée dans le texte (p. ex. "mettre ici Fig. 1").

4. Les articles doivent rigoureusement adopter la structure suivante: Titre, auteur(s), adresse(s) comprenant l'adresse e-mail de l'auteur pour la correspondance (le désigner comme tel), Abstract (en anglais, max. 200 mots; indiquer le titre de l'article en anglais), Résumé, Zusammenfassung, Keywords, Introduction, Matériel et méthodes, Résultats, Discussion, Remerciements, Littérature. Ces titres sont considérés comme de premier degré hiérarchique. En plus des titres cités, deux niveaux hiérarchiques (au max.) de sous-titres supplémentaires peuvent être utilisés. L'auteur ajoutera les indications "Titre 2" et "Titre 3" le cas échéant après les sous-titres pour indiquer leur niveau de hiérarchie. Un "titre courant" peut être proposé. Les symboles des sexes doivent être indiqués comme \$ pour mâle et £ pour femelle. La rédaction peut aider à la traduction des résumés.

5. En principe, les originaux des illustrations seront détruits après la publication, excepté si l'auteur informe la direction éditoriale par écrit qu'ils doivent être retournés. Ne pas oublier que la source et l'autorisation de publier des figures non originales doivent être correctement indiquées.

6. Les règles du "Code international de Nomenclature zoologique" (ICZN, 1999, voir http://www.iczn.org/The_Code.htm) doivent être suivies strictement. A la première

citation d'un taxon zoologique (Arthropoda) au niveau générique ou inférieur, le nom du taxon doit être accompagné par le nom de l'auteur et l'année de la première description séparés par une virgule, p. ex. *Aus bus* Linnaeus, 1758 ou *Aus cus* (Linnaeus, 1758). Pour les noms de plantes et d'animaux divers, on peut indiquer seulement le descripteur par des abréviations, ou même omettre le descripteur s'il s'agit d'une espèce bien connue; dans tous les cas, rester consistant dans la forme adoptée tout au long de l'article. Les noms vernaculaires des espèces s'écrivent avec une majuscule en français.

7. Les citations bibliographiques dans le texte se feront comme dans les exemples suivants: White & Brown (2001), White et al. (2002) ou (White & Brown 2001). Pour la "Littérature", les travaux seront cités sans abréviation du nom de la revue, d'après les exemples suivants:

- Manly B.F.J. 1994. *Multivariate statistical methods. A primer.* 2nd Ed. Chapman & Hall, London, 215 pp.
- Stuke J.-H. 2002. A new species of *Sicus* from Central Europe (Diptera: Conopidae). *Mitteilungen der Schweizerischen Entomologischen Gesellschaft* 75: 245–252.
- Walossek D. & Müller K.J. 1998. Early arthropod phylogeny in light of the Cambrian "Orsten" fossils. In: Edgecombe G.D. (ed.), *Arthropod fossils and phylogeny*, pp. 185–231. Columbia University Press, New York.

8. Le copyright de l'article publié appartient à "Entomo Helvetica".

9. L'auteur correspondant de l'article reçoit les épreuves de l'article pour contrôle. La rédaction se réserve le droit de publier un article plus tard, si les corrections des épreuves parviennent tardivement à la rédaction ou pour toute autre raison.

10. L'auteur correspondant d'un article reçoit gratuitement 30 tirés à part du travail, ainsi que par e-mail un document pdf (.pdf). Des tirés à part supplémentaires ne peuvent pas être commandés. Les auteurs des communications brèves, des communications des sociétés et des analyses de livre ne reçoivent qu'un document pdf.

11. Tous les MS doivent être UNIQUEMENT envoyés à l'adresse suivante: info@entomohelvetica.ch par email ou par la poste à Werner Hauenstein, Steinackerstrasse 5, CH-8957 Spreitenbach.

Merci de bien vouloir contrôler encore ces détails typographiques:

non	oui	non	oui
Bern, Schweiz	CH-Bern (Adresse)	N=10	N = 10
10 %	10%	"häufig "	"häufig"
10m, 10m., 10 m.	10 m	Wie ? Schön !	Wie? Schön!
10 h, 10 h.	10h	3.IV.01, 3.4.01	3.IV.2001
1 h 26'	1h26'	Zitronenfalter (<i>Gonepteryx rhamni</i>)	Zitronenfalter <i>Gonepteryx rhamni</i>

La rédaction de Entomo Helvetica